

**Extrait du REGLEMENT** (voir intégralité sur [www.triathlondesgorges.com](http://www.triathlondesgorges.com))

◆ Le Triathlon des Gorges de l'Ardèche est organisé sous l'égide de la FFTri, les concurrents sont donc soumis à la Règlementation Sportive de la FFTri et s'engage à la connaître et la respecter, elle est consultable sur [www.fftri.com](http://www.fftri.com)

◆ La signature de l'athlète signifie qu'il accepte le règlement et certifie exact les renseignements fournis.

◆ Si le concurrent n'est pas licencié "compétition" FFTri, il a nécessité de prendre un pass-journée en même temps que l'inscription à l'épreuve.

◆ Si pass-journée le concurrent doit être en possession d'un certificat médical de moins de 6 mois autorisant la pratique du Triathlon en compétition, en fournir une copie lors de l'inscription ou au retrait du dossier.

◆ **Bulletin & règlement à envoyer à Ardèche Sport Attitude – Chemin de la Feuille – Le Petit Tournon – 07000 LYAS, Chèque à l'ordre de "Ardèche Sport Attitude", avec copie de la licence FFTri et du certificat médical.**

◆ Parcours vélo sans Aspiration-Abri entre 2 concurrents (**Drafting interdit**)

◆ Temps limite vélo fixé à 21h15 pour le Triathlon Courte Distance, plus de départ course à pied à partir de cet horaire, même sans dossier.

◆ Gestion des zones de transitions par un système de sacs (voir détail sur la rubrique "infos pratiques") L'organisation met en place un dispositif qui permettra aux concurrents de retrouver l'ensemble de leurs effets personnels de course sur le site d'arrivée à Vallon Pont d'Arc.

◆ Une navette bus est proposée aux concurrents pour faire le trajet Vallon Pont d'Arc-St Martin d'Ardèche, afin de prendre le départ du triathlon, en laissant leur véhicule à l'arrivée. (coût : 10€)

◆ Epreuve label Développement Durable, respecter l'environnement, pas de jet de détritres en dehors des zones prévues. Un gobelet rigide sera remis à chaque concurrent à l'arrivée dont la consigne (1€) lui sera rendue par l'organisation au retour du gobelet, le jour de l'épreuve.

◆ Si annulation de l'épreuve pour cas de "forces majeures", avant le 31/05/12, les droits d'inscription seront remboursés intégralement. Après le 01/06/12, 50% du montant des droits resteront acquis à l'organisation.

◆ L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance dû à un mauvais état de santé, au non respect du code de la route ou des consignes de l'organisation. Elle décline également toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel.

◆ Part leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayant droits tels que, partenaires, médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation au Triathlon des Gorges de l'Ardèche 2012, sur tout support y compris pour les projections éventuelles, lors de cette journée.

Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. S'ils souhaitent ne pas être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur en indiquant nom, prénom et adresse.

**Toute l'équipe d'organisation vous souhaite un week-end de plaisir en Ardèche.**

Nom – Prénom : .....

Adresse : .....

Email : .....

Date de naissance : ..... Nationalité : .....

Sexe :  Masculin  Féminin /  Handisport

Club : ..... N° licence FFTri : .....

Nom équipe Entreprise (pour le relais) : .....

Pour s'inscrire, cochez les cases correspondantes à votre choix et situation

**Avenir** (24 août) : 5€ + 2€ pass-journée si Non-licencié FFTri

**Aquathlon** (24 août) : 11€ + 4€ pass-journée si Non-licencié FFTri

↳  Individuel

↳  Relais :  Natation  Course à Pied, (**remplir un bulletin par personne**)

**Courte Distance** (25 août) :

35€ pour une inscription jusqu'au 31/05/2012

40€ pour une inscription à partir du 01/06/2012

↳  Individuel + 41€ pass-journée si Non-licencié FFTri

↳  Relais :  Natation  Vélo  Course à Pied (**1bulletin par personne**)

+ 7,50€ pass-journée si Non-licencié FFTri

**Consigne Gobelet** : +1€ (Obligatoire pour tous, rendue sur place)

**Navette** bus Vallon Pont d'Arc-St Martin d'Ardèche pour le triathlon :+ 10€ (Facultatif)

**TOTAL à payer** : ..... + ..... + ..... **1€** ..... + ..... = .....€  
Inscription Pass-Journée Consigne Navette Chèque à l'ordre de Ardeche Sport Attitude

Copie licence

Copie certificat médical

**Visa Athlète :**

**Autorisation parentale :**

Je soussigné ..... autorise mon fils/ma fille ..... à participer au Triathlon des Gorges de l'Ardèche 2012, épreuve Avenir.

**Visa parent pour les mineurs :**

